

# Sibelin, on s'en sort bien, mais jusqu'à quand ?

Les mois passent et les incidents s'accumulent sur le centre de triage de Sibelin :

- **28 Novembre 2021 : Odeur suspecte sur Sibelin à côté d'un wagon contenant du GPL.** Plus de peur que de mal, aucune fuite n'a été constatée. Ouf... !
- **11 Janvier 2022 : 2 wagons se percutent et un d'eux déraile.** Un des wagon contenait du phénol. Aucune fuite n'a été constatée. Ouf... !
- **29 Mars 2022 : Une fuite de disulfure de carbone provoque une intervention des pompiers à la gare de Sibelin**

Des employés de la gare de Sibelin ont constaté peu après 19 h, un goutte -à-goutte de matériel toxique contenu dans des wagons en transition. Les pompiers, en intervention sur place dans la soirée, procédaient à des expertises et à la sécurisation.



## -31 Mars 2022 : Déraillement d'un wagon :

Au cours d'une opération de tri à la gravité, un coupon de 5 wagons chargés, type tombereau, ne comportant pas de marchandises dangereuses a été rattrapé par deux citernes matières dangereuses (MD) (Émanation de gaz, inflammabilité de gaz ou de liquide, réaction violente spontanée) provoquant le déraillement debout du dernier wagon tombereau.

Rappelons que le site de Sibelin est situé entre Feyzin et Solaize, à une dizaine de kilomètres de Mions à vol d'oiseau. En cas d'émanation de gaz toxique et en fonction des vents, notre commune pourrait être impactée.

Par l'intermédiaire de FRACTURE, nous participons activement aux réunions du comité d'information et d'échange de Sibelin. Si nous constatons un effort de tous pour améliorer la sécurité du site, nous déplorons que ce site subsiste en zone fortement urbanisée. Une étude de danger a été faite mais elle ne concerne qu'une zone restreinte du site excluant notamment la zone de transit où des accidents surviennent. Nous avons établi un recours contre la note ministérielle qui restreint la portée d'un décret sur ce point.